

# Logements d'ouvriers du Groupe Gep

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA49010575

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2010

Cadre de l'étude : patrimoine industriel , enquête thématique régionale

Auteur(s) du dossier : Hélène Achard, Maïté Ehlinger

Copyright(s) : (c) Communauté de Communes Moine et Sèvre ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

## Désignation

Dénomination : logement d'ouvriers

Aires d'études : Communauté de Communes Moine et Sèvre

## Historique

Les ouvriers de Gep Groupe Pasquier ont bénéficié de logements construits par l'entreprise, mais aussi de politiques gouvernementales favorisant le développement de maisons à bas prix. L'importance de l'habitat ouvrier s'explique par l'ampleur du site et par les relations étroites tissées entre l'entreprise et la commune. En effet, deux directeurs ont été maires de Saint-Germain-sur-Moine : Camille Pasquier de 1931 à 1960 et Bernard Pasquier de 1960 à 1976. Ainsi, les premières maisons ouvrières ont été construites en 1930 dans la rue du Bocage (du numéro 2 au 18) suite à la loi Loucheur promulguée en 1928. Il s'agit de neuf maisons dont les ouvriers sont propriétaires. Elles comprennent trois pièces (cuisine, deux chambres) équipées chacune de cheminée. Chaque maison dispose de l'eau courante et de sanitaires dans le jardin. Entre 1952 et 1960, la famille Pasquier réalise le **lotissement Beauregard** (18-32 rue Beauregard). Huit logements sont tout d'abord commandés par Camille Pasquier à l'architecte Alexandre Bellanger, en 1952. Il s'agit de quatre maisons jumelles (Les Roses, Les Acacias, Les Lilas et Les Iris) comportant chacune quatre pièces (un séjour et trois chambres) et un jardin ; une cour commune arborée (aujourd'hui disparue) était aménagée pour les enfants. Entre 1959 et 1960, René Pasquier et Marie Moreau-Pasquier commandent au bureau d'étude René Bodreau trois nouveaux logements (12, 14, 16 rue Beauregard). En 1963, la Société civile immobilière du Puits Ragot, gérée par Bernard Pasquier, met en place le projet d'un **Groupe d'habitations "Pasquier Lotissement"**, avec le cabinet d'étude René Bodreau. Dix-sept "logements économiques et familiaux", correspondant à des habitations individuelles de type 3 et 4, sont construits rue de Bretagne (1 à 19) et rue Beaumnoir (1 à 13) auxquels s'ajoute un logement collectif de quatre appartements rue de l'Eraudière (18 à 24). Un projet de lotissement comportant vingt-cinq habitations est commandé un an plus tard par Joséphine Auger, Marie Joseph Pasquier et Jean-Yves Pasquier ; il ne sera pas réalisé. Toujours dans le quartier du Puits Ragot, la commune développe un projet de grande envergure avec le **Lotissement du Puits Ragot** (28 à 34 rue du Moulin ; 1 à 5 rue Blaise Pascal ; 1 à 21, 2 à 16 rue Edouard Branly ; 1 à 7, 2 à 18 rue Pierre et Marie Curie ; 7 à 13, 2 à 24 rue Pasteur). Un programme de soixante-trois logements est réalisé entre 1966 et 1975 par le bureau d'étude Michel Leger. Il permet le logement ou l'accès à la propriété de nombreux ouvriers, soit par des lots construits directement pour l'entreprise Gep (12 et 14 rue Edouard Branly et 7 rue Pasteur) mais aussi avec des habitations HLM de la société Le Toit Angevin, ou encore par la construction de maisons à prix modeste (les Chalandonnettes) liées au dispositif d'Etat lancé par Albin Chalandon (1969). La Résidence Pélican (34 logements, rue des Pélicans) est aménagée entre 1968 et 1975 par P. Guery. Elle est en partie financée par la loi des 1 % (décret du 9 août 1953) qui rend obligatoire la participation des employeurs à l'effort de construction, ici les entreprises Gep et Celia. En 1975, à proximité directe de l'usine Gep, est construit le **lotissement communal Eventard**, grâce à l'implication du service DATAR. Le bureau d'étude de Michel Leger prévoit la construction de 17 logements (2 à 12 des Tilleuls et 2 à 22 rue des Acacias), dont plusieurs sont mis à disposition de l'entreprise Gep.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Alexandre Bellanger (architecte), Michel Leger (architecte), P. Guery (architecte), René Bodreau (architecte)

## Description

**Lotissement rue du Bocage.** Accolées les unes aux autres et légèrement surélevées, les maisons sont implantées en retrait d'alignement. En fonction des aménagements, elles possèdent côté rue, un jardin ou une terrasse délimitée par un muret de clôture. De l'autre côté, chaque maison possède son jardin individuel, avec en fond de parcelle un garage. Chacune de ces habitations se compose d'un seul niveau, divisé en trois pièces. La façade principale est en gouttereau, ouverte par trois baies. Le toit est à longs pans, couvert en tuile mécanique. Le gros oeuvre est en matériaux composites, recouvert d'un enduit. Certaines de ces maisons ont été modifiées *a posteriori* (ajout d'un auvent, garage en sous-sol). **Lotissement rue Beauregard.** Les quatre maisons jumelles de la rue Beauregard sont construites en alignement sur un passage privé. Chacune d'entre elles comporte de deux niveaux, dont un rez-de-chaussée et un étage en surcroît, éclairé par deux lucarnes. Le gros oeuvre est constitué de matériaux composites avec enduit de revêtement. Les toitures sont à longs pans, couvertes d'ardoise. Les façades à gouttereau sont ordonnancées, avec pour axe central les portes et leurs perrons. Certaines de ces maisons possèdent encore leurs décors d'origine (brique aux angles des ouvertures). **Groupe d'habitations "Pasquier Lotissement"** . Trois maisons rue Beaumanoir (1, 3 et 5) sont d'une architecture similaire. Celle située au numéro 1 possède un accès latéral, contrairement aux autres qui forment une maison double. Elles sont positionnées en retrait par rapport à la rue et sont entourées de jardins délimités par un mur de clôture. Elles se composent d'un étage de soubassement, d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage carré. Elles sont construites en béton, recouvert d'un enduit. Elles sont couvertes d'un toit à croupe, couvert en tuile mécanique. Le décor se limite à l'utilisation de moellons apparents pour mettre en valeur la porte d'entrée et la présence de trois oculi. Les maisons rue de Bretagne ont une silhouette identique à l'exception des modifications réalisées *a posteriori* (ajout de garage, éléments de décor). Il s'agit de maisons doubles, situées en retrait par rapport à la rue. De type 4 ou 5, ces maisons s'organisent sur deux étages. À l'origine la distribution du rez-de-chaussée se composait d'un séjour, d'une cuisine et d'un garage. Les ouvertures témoignent de cette ancienne distribution (un auvent de béton soulignait l'accès au garage et l'entrée). Elles sont construites en matériaux composites et enduit. Leurs toitures sont en longs pans couvertes de tuiles mécaniques. L'immeuble rue de l'Eraudière, se situe en retrait par rapport à la rue. Il se compose de trois niveaux : un sous-sol (parking), un rez-de-chaussée (deux appartements de type 3), et un étage carré (deux appartements de type 3 et 4). Il est construit en matériaux composites, recouvert d'enduit. Son toit est à longs pans à croupe, couvert de tuile mécanique. Sa façade en gouttereau se divise en cinq travées, ouvertes par de nombreuses baies dont quatre possèdent un balcon. **Lotissement du Puits Ragot.** Le lotissement du Puits Ragot est partagé en deux groupes de logements individuels. Les maisons, dites chalandonnettes, sont des habitations simples, en rez-de-chaussée avec jardin à l'arrière, qui présentent un front de façades similaires (à l'exception des modifications réalisées *a posteriori*). **Lotissement Eventard.** Les maisons de ce lotissement sont construites sur le même modèle. Il s'agit de maisons jumelles, entourées d'un jardin. Elles se composent d'un rez-de-chaussée (cuisine, séjour, chambre) et d'un étage de comble (chambre, salle de bain). Le gros oeuvre est en béton et enduit. Les toitures sont à longs pans, couvertes en tuiles mécaniques. Les façades sur rue sont en gouttereau, ouvertes par une grande baie. Les entrées sont situées sur une des façades latérales. Les deux habitations sont reliées au centre par un bâtiment destiné aux garages.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Lotissement Beauregard, 1952, 1960**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine. 3T 1. **Lotissement Beauregard, 1952, 1960.**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 1
- **Lotissement du moulin, 1964**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine. 3T 1. **Lotissement du moulin, 1964.**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 1
- **Lotissement du Puit Ragot, 1966-1971.**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine. 3T 4 ; 3T10. **Lotissement du Puit Ragot, 1966-1971.**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 4 ; 3T10
- **Groupe d'habitation Pasquier Lotissement, 1963**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine. 3T 3. **Groupe d'habitation Pasquier Lotissement, 1963.**  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 3
- **Lotissement du Puit Ragot**

Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine. 2 T3/10. **Lotissement du Puit Ragot, plan et élévations de la maison de Daniel Filliaudeau, 1971.**

Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 2 T3/10

- **Lotissement Eventard**

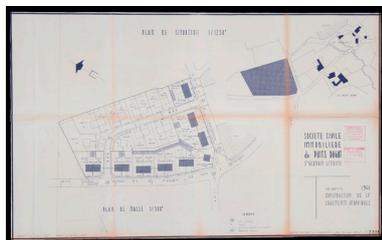
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine. 3T10. **Lotissement Eventard.**

Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T10

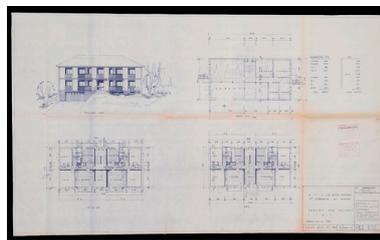
## Bibliographie

- COMMUNAUTE DE COMMUNES MOINE ET SEVRE, dir. EGONNEAU Maryline. **Patrimoine industriel bâti "Etat des lieux XIXe - XXe siècles"**, printemps 2008.
- LUNEAU, Caroline. **Etat des lieux du patrimoine industriel bâti**, 2008.

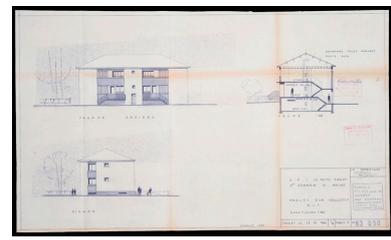
## Illustrations



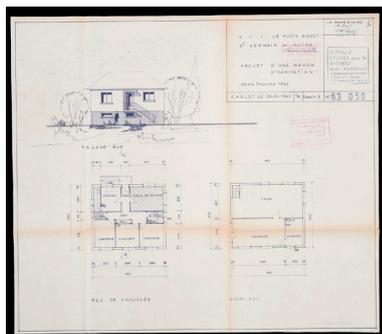
Plan de masse d'une partie du lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, 1963.  
Phot. Bruno Rousseau,  
Autr. René Bodreau  
IVR52\_20114900509NUCAB



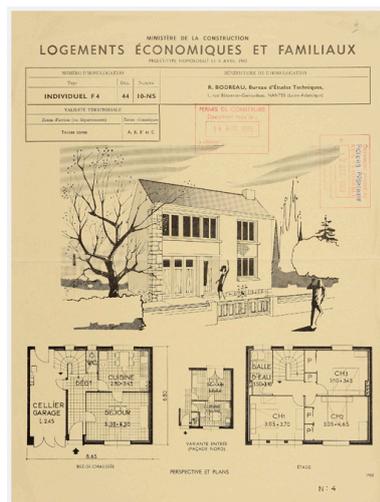
Projet d'un logement collectif (façade sud), dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de l'Eraudière).  
Phot. Bruno Rousseau,  
Autr. René Bodreau  
IVR52\_20114900510NUCAB



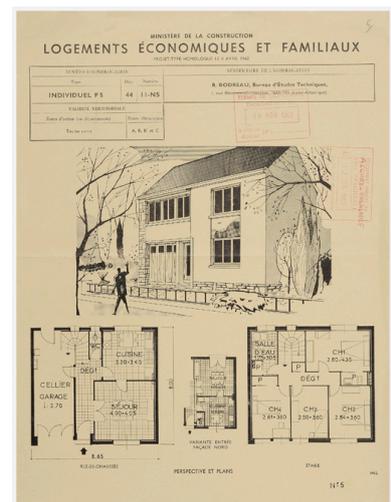
Projet d'un logement collectif (façade nord et pignon), pour le lotissement du Puits Ragot, de René Boreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de l'Eraudière).  
Phot. Bruno Rousseau,  
Autr. René Bodreau  
IVR52\_20114900511NUCAB



Projet d'un logement individuel, dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue Beaumanoir).  
Phot. Bruno Rousseau,  
Autr. René Bodreau  
IVR52\_20114900512NUCAB



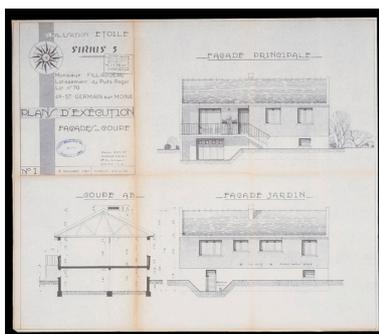
Projet d'un logement individuel, type 4, dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de Bretagne).  
Phot. Bruno Rousseau,  
Autr. René Bodreau  
IVR52\_20114900513NUCAB



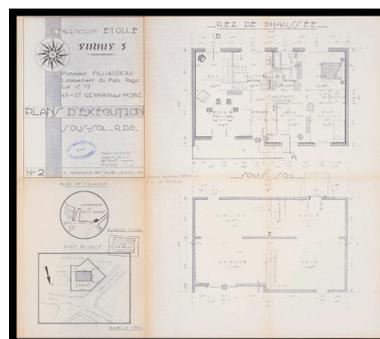
Projet d'un logement individuel de type 5, dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de Bretagne).  
Phot. Bruno Rousseau,  
Autr. René Bodreau  
IVR52\_20114900514NUCAB



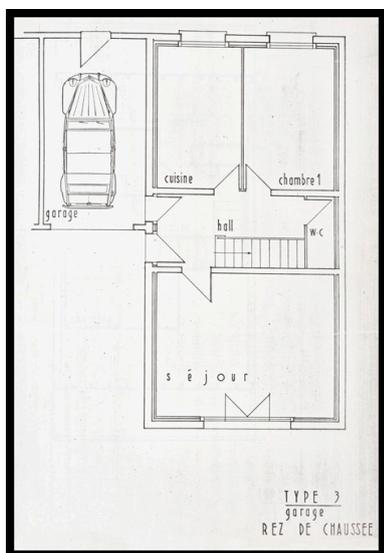
Projet du lotissement du Moulin, de Jean Le Guen, en 1964, pour Mme M.J. Pasquier, M. J.Y. Pasquier et Mme J. Auger. Phot. Bruno Rousseau, Autr. Jean Le Guen  
IVR52\_20114900515NUCAB



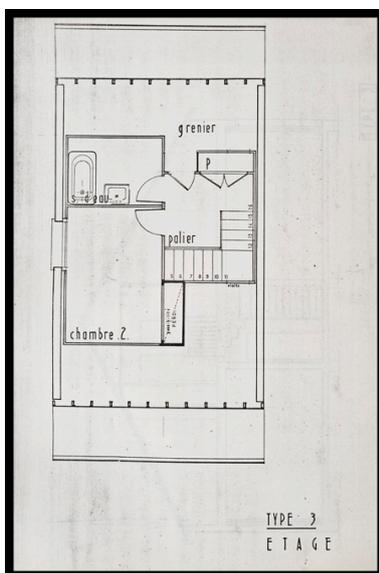
Elévation de la maison de Daniel Filliaudeau, ouvrier pour le Groupe Gep, dans le lotissement du Puits Ragot. Phot. Bruno Rousseau, Autr. Charles Huchet  
IVR52\_20114900950NUCAB



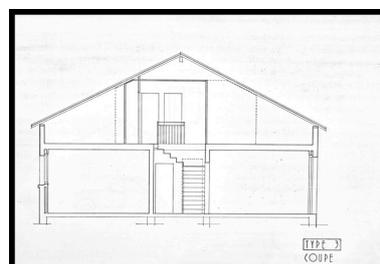
Plan de la maison de Daniel Filliaudeau, ouvrier pour le Groupe Gep, dans le lotissement du Puits Ragot. Phot. Bruno Rousseau, Autr. Charles Huchet  
IVR52\_20114900951NUCAB



Plan du rez-de-chaussée d'une maison du Lotissement Eventard. Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900952NUCAB



Plan de l'étage d'une maison du Lotissement Eventard. Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900953NUCAB



Coupe d'une maison du Lotissement Eventard. Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900954NUCAB



Coupe d'une maison du Lotissement Eventard, avec garage. Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900955NUCAB



Elévation côté rue, d'une maison du Lotissement Eventard. Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900956NUCAB



Elévation côté jardin, d'une maison du Lotissement Eventard. Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900957NUCAB



Lotissement rue du Bocage.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900274NUCA



Jardins des maisons du  
lotissement rue du Bocage.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900278NUCA



Groupe d'habitations Pasquier  
Lotissement, 1 rue Beaumanoir.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900259NUCA



Lotissement Beauregard.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900272NUCA



Lotissement rue Beauregard.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900872NUCA



Groupe d'habitations Pasquier  
Lotissement, 3 et 5 rue Beaumanoir.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900260NUCA



Groupe d'habitations Pasquier  
Lotissement, rue de l'Eraudière.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900261NUCA



Groupe d'habitations Pasquier  
Lotissement, rue de Bretagne.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900262NUCA



Lotissement du Puits  
Ragot, 32 rue de Bretagne.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900257NUCA



Lotissement du Puits  
Ragot, Les chalandonnettes.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900268NUCA



Lotissement du Puits  
Ragot, 28 rue de Bretagne.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900258NUCA



Lotissement du Puits  
Ragot, rue Blaise Pascale.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900266NUCA



Le Lotissement Eventard.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900874NUCA



Le Lotissement Eventard.  
Phot. Bruno Rousseau  
IVR52\_20114900877NUCA

## Dossiers liés

### Dossier(s) de synthèse :

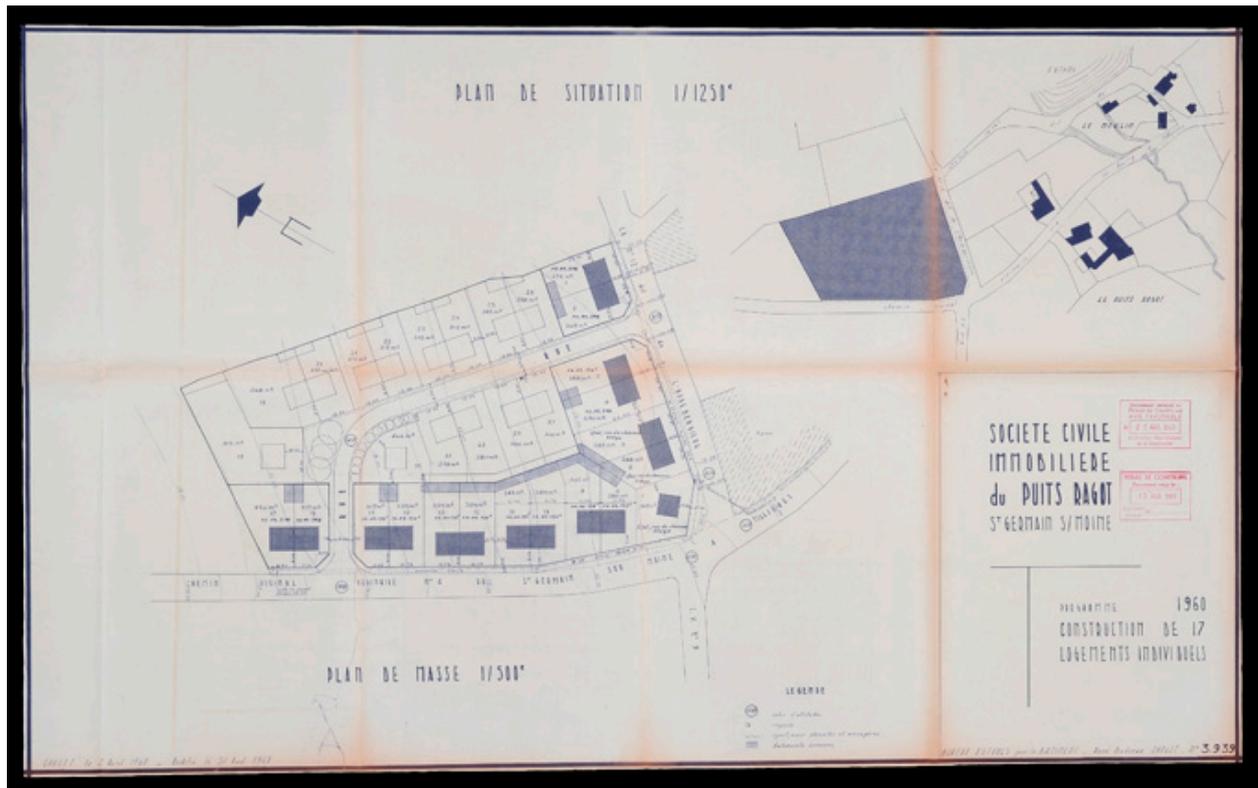
Présentation du patrimoine industriel de la commune de Saint-Germain-sur-Moine (IA49010572) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Saint-Germain-sur-Moine

Les logements d'ouvriers (IA49010611)

### Édifices repérés et/ou étudiés :

Auteur(s) du dossier : Hélène Achard, Maïté Ehlinger

Copyright(s) : (c) Communauté de Communes Moine et Sèvre ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan de masse d'une partie du lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, 1963.

Référence du document reproduit :

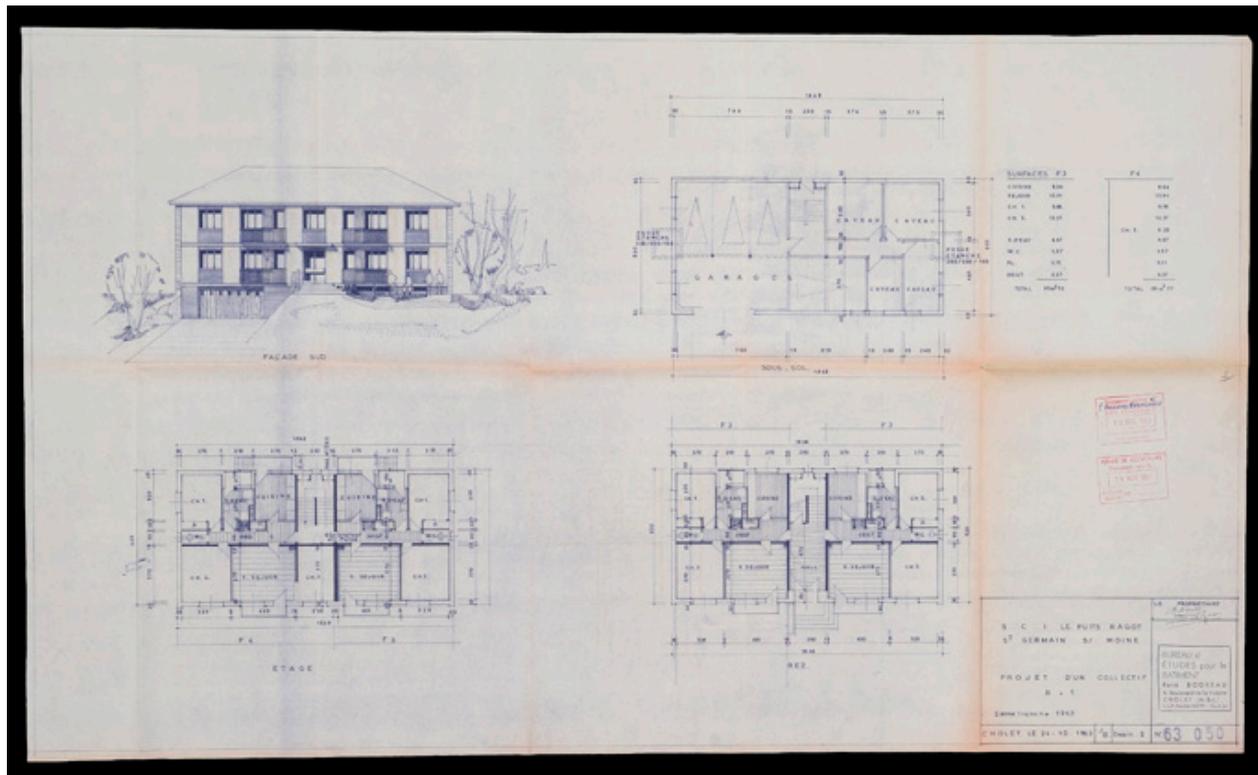
- **Groupe d'habitations, Pasquier lotissements**  
Plan, 1963. Permis de construire, Groupe d'habitations, Pasquier lotissements.  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 3

IVR52\_20114900509NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : René Bodreau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'un logement collectif (façade sud), dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de l'Eraudière).

Référence du document reproduit :

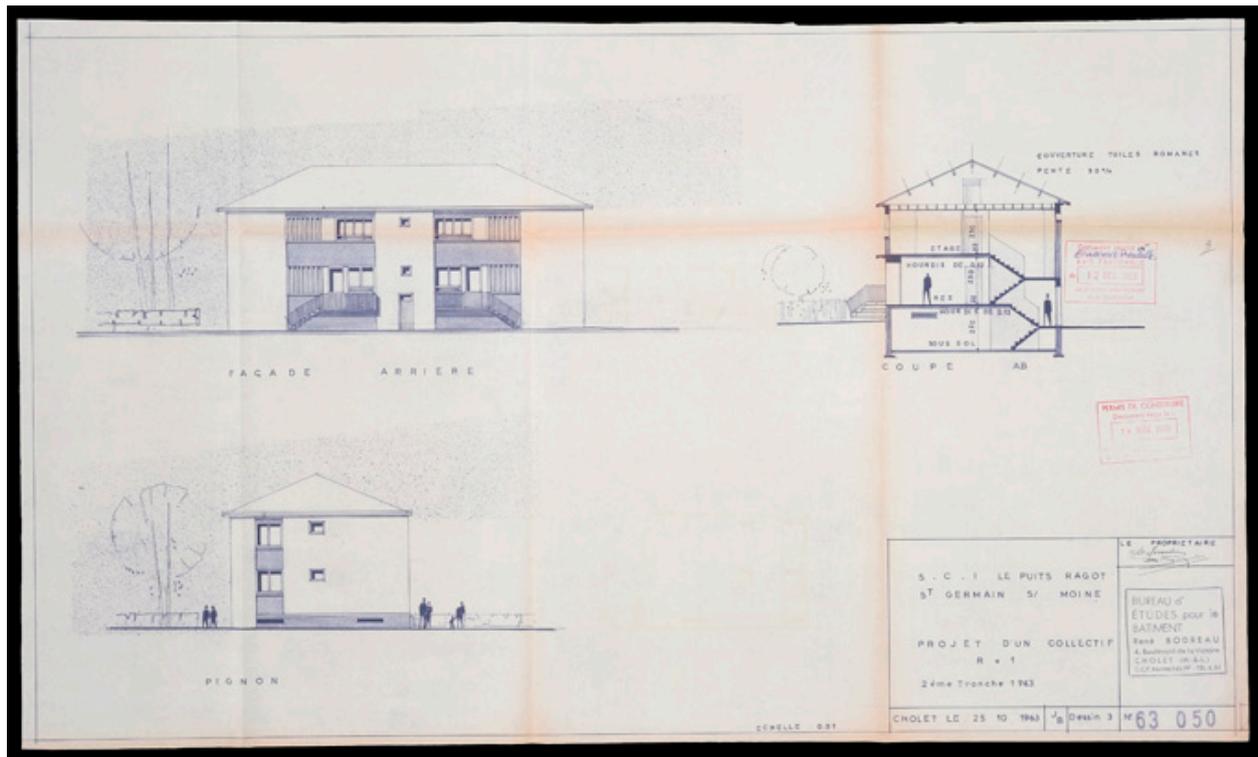
- **Groupe d'habitations, Pasquier lotissements**  
Plan, 1963. Permis de construire, Groupe d'habitations, Pasquier lotissements.  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 3

IVR52\_20114900510NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : René Bodreau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'un logement collectif (façade nord et pignon), pour le lotissement du Puits Ragot, de René Boreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de l'Eraudière).

Référence du document reproduit :

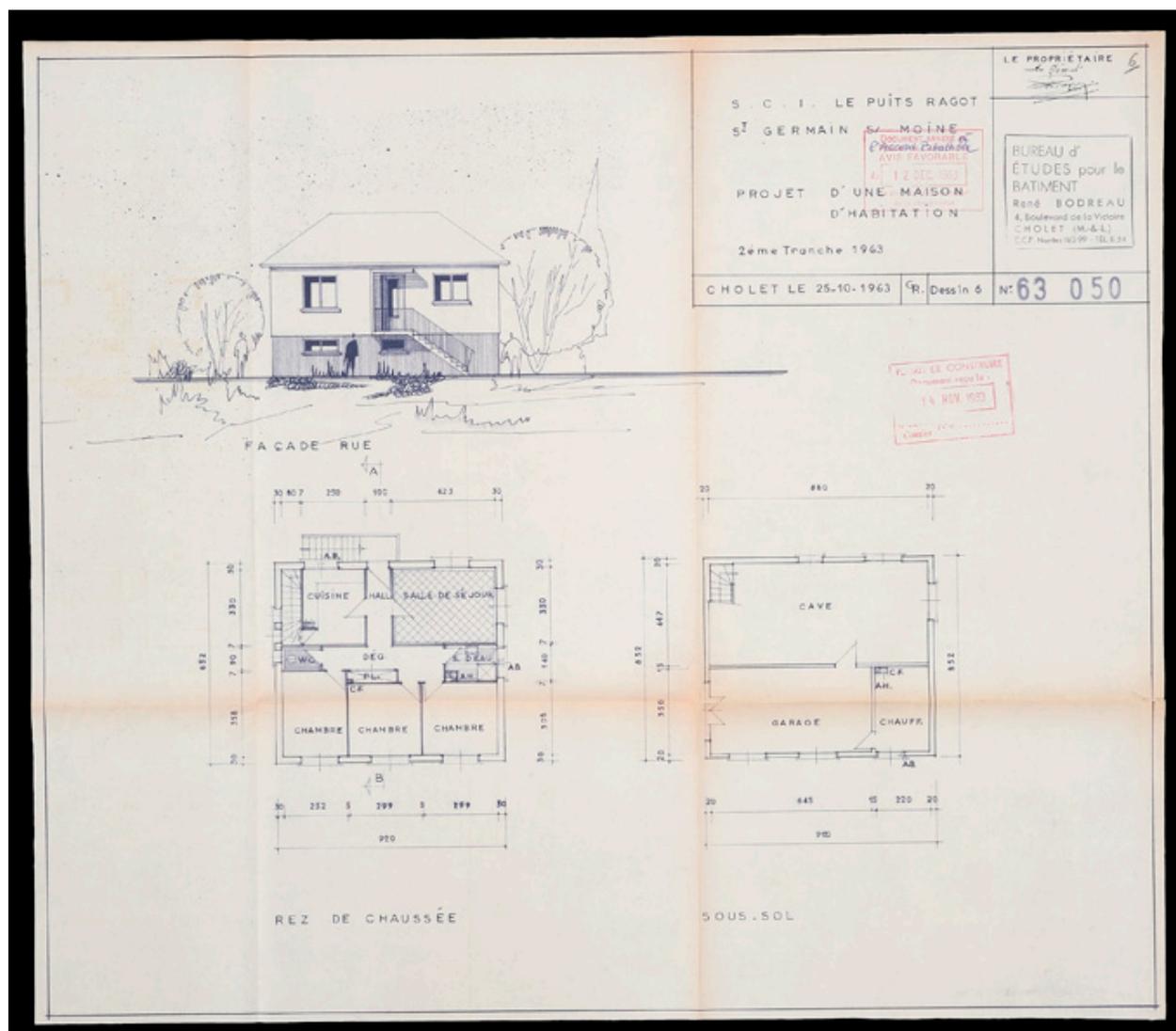
- **Groupe d'habitations, Pasquier lotissements**  
Plan, 1963. Permis de construire, Groupe d'habitations, Pasquier lotissements.  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 3

IVR52\_20114900511NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : René Bodreau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'un logement individuel, dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue Beaumanoir).

Référence du document reproduit :

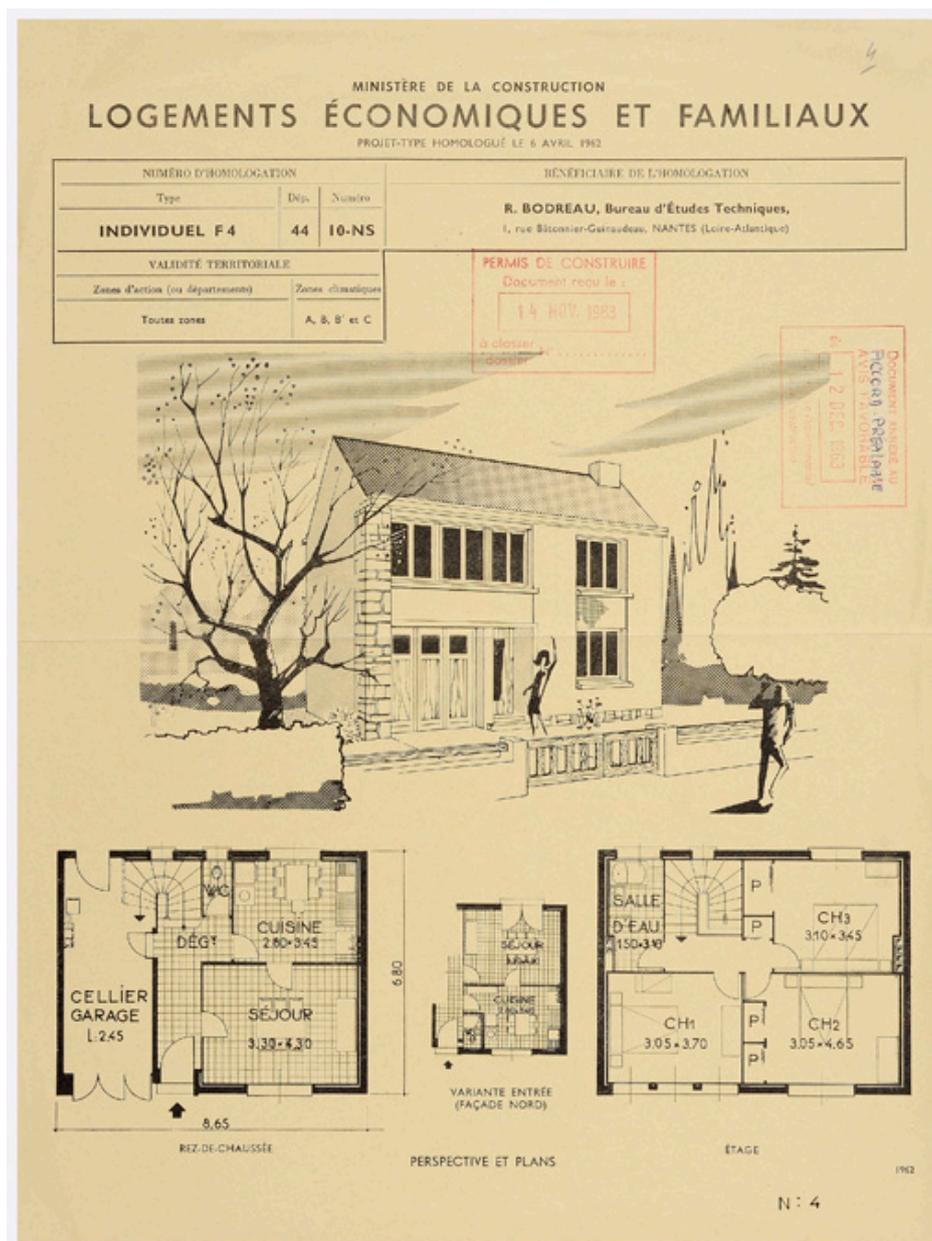
- **Groupe d'habitations, Pasquier lotissements**  
Plan, 1963. Permis de construire, Groupe d'habitations, Pasquier lotissements.  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 3

IVR52\_20114900512NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : René Bodreau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'un logement individuel, type 4, dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de Bretagne).

Référence du document reproduit :

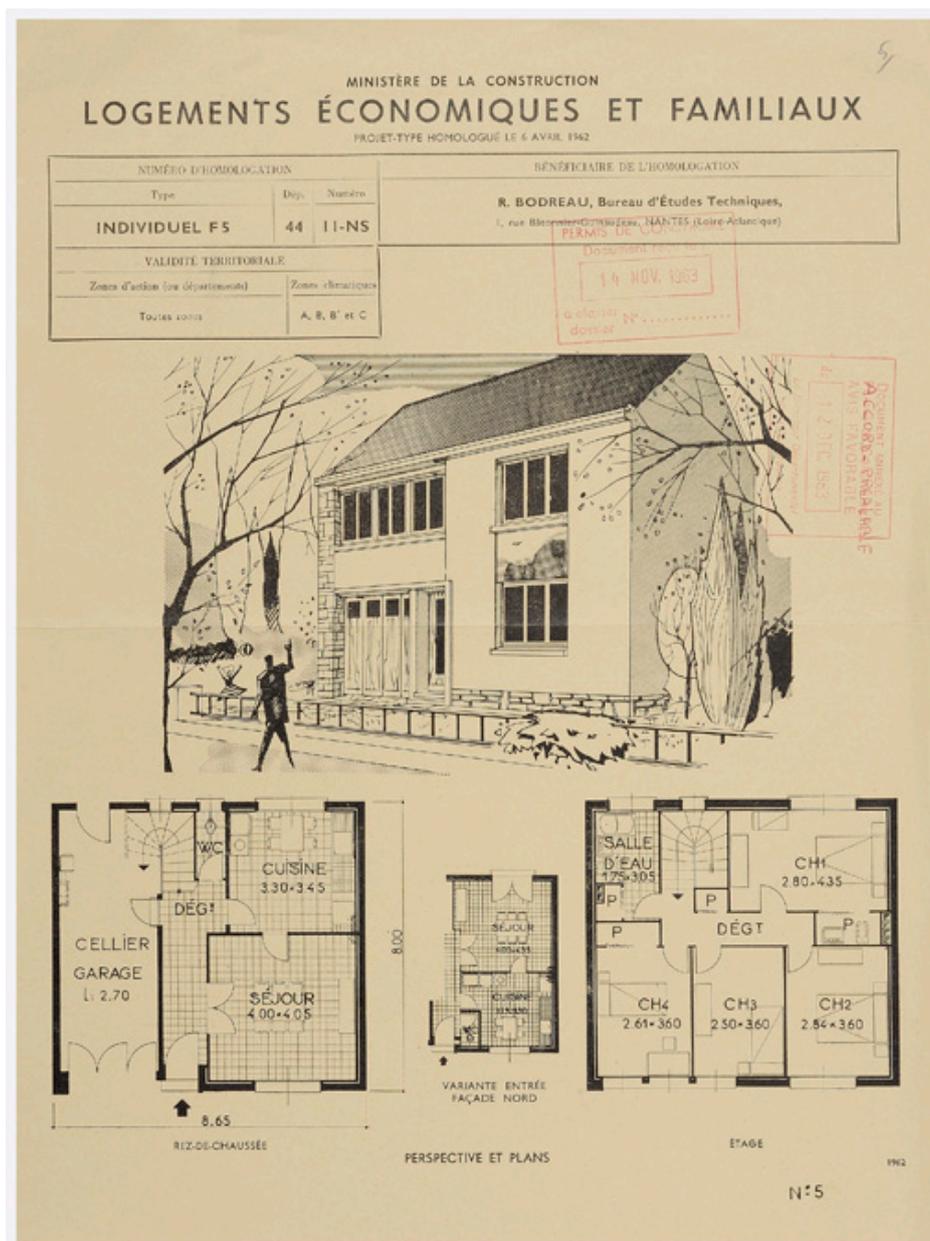
- **Groupe d'habitations, Pasquier lotissements**  
Plan, 1963. Permis de construire, Groupe d'habitations, Pasquier lotissements.  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 3

IVR52\_20114900513NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : René Bodreau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet d'un logement individuel de type 5, dans le lotissement du Puits Ragot, de René Bodreau, en 1963 pour le Groupe d'habitations Pasquier lotissements (rue de Bretagne).

Référence du document reproduit :

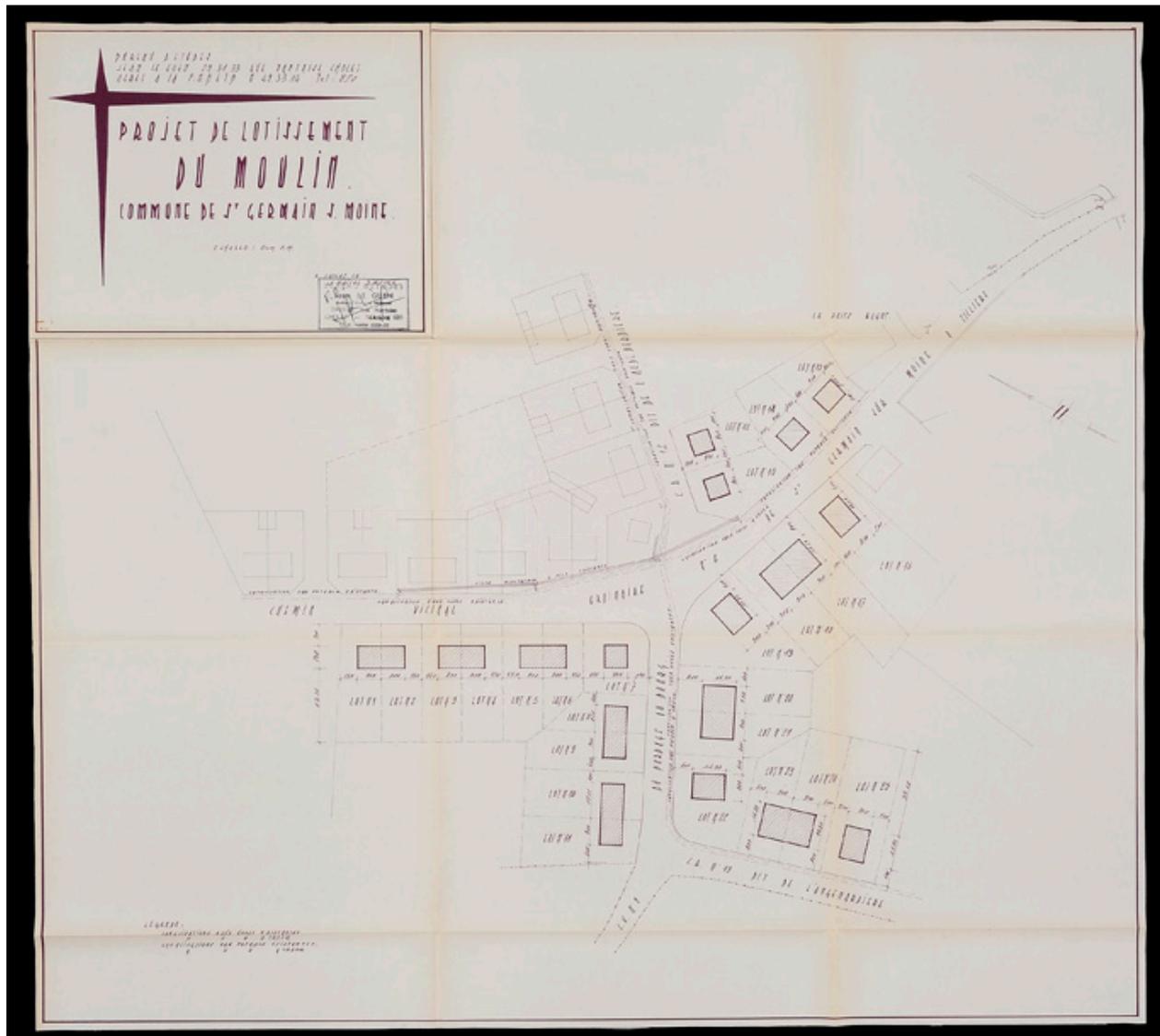
- **Groupe d'habitations, Pasquier lotissements**  
Plan, 1963. Permis de construire, Groupe d'habitations, Pasquier lotissements.  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 3

IVR52\_20114900514NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : René Bodreau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet du lotissement du Moulin, de Jean Le Guen, en 1964, pour Mme M.J. Pasquier, M. J.Y. Pasquier et Mme J. Auger.

Référence du document reproduit :

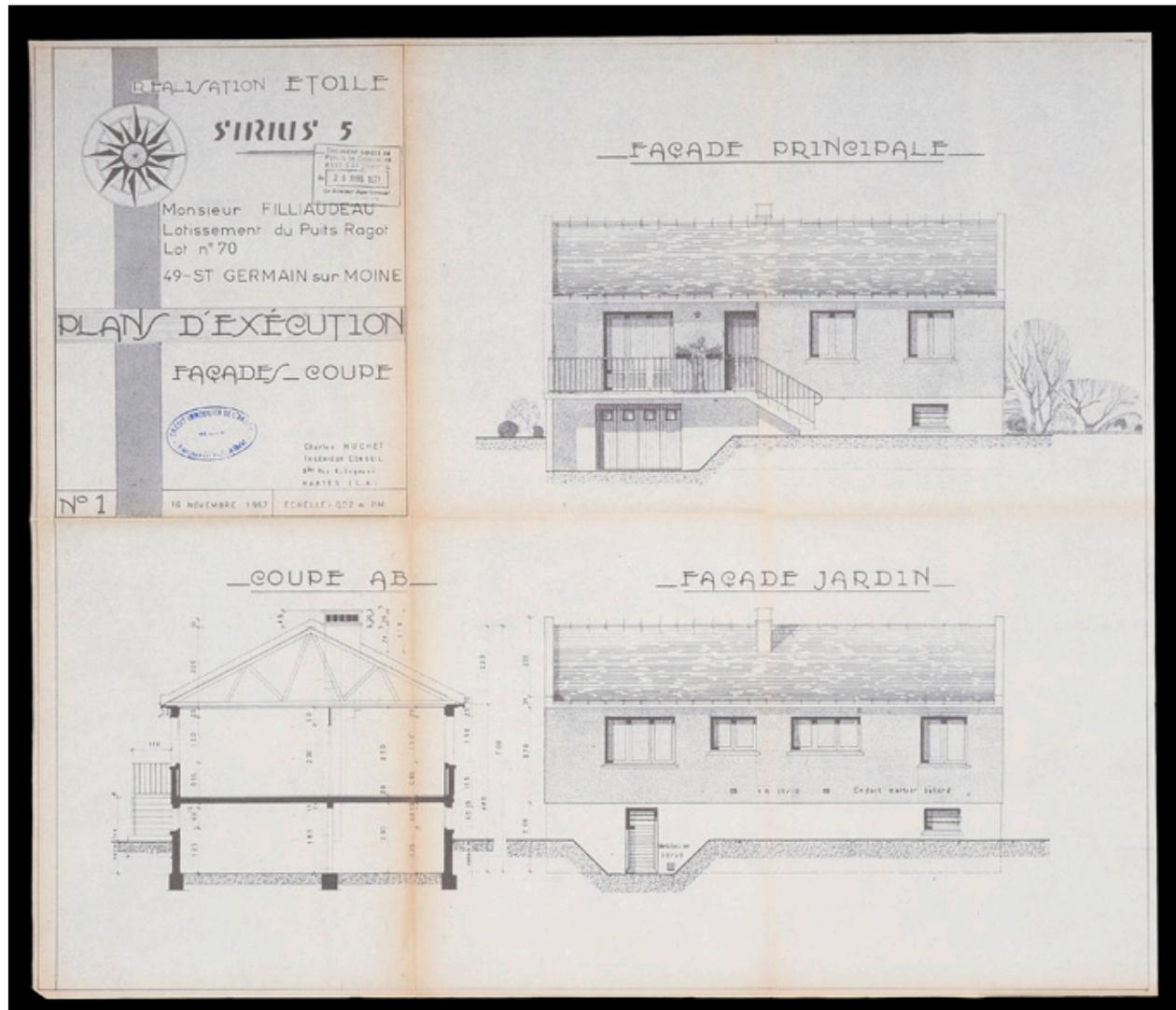
- **Projet du lotissement du Moulin**  
Projet de lotissement du Moulin ; Plan, 1964  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 2

IVR52\_20114900515NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : Jean Le Guen

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation de la maison de Daniel Filliaudeau, ouvrier pour le Groupe Gep, dans le lotissement du Puits Ragot.

Référence du document reproduit :

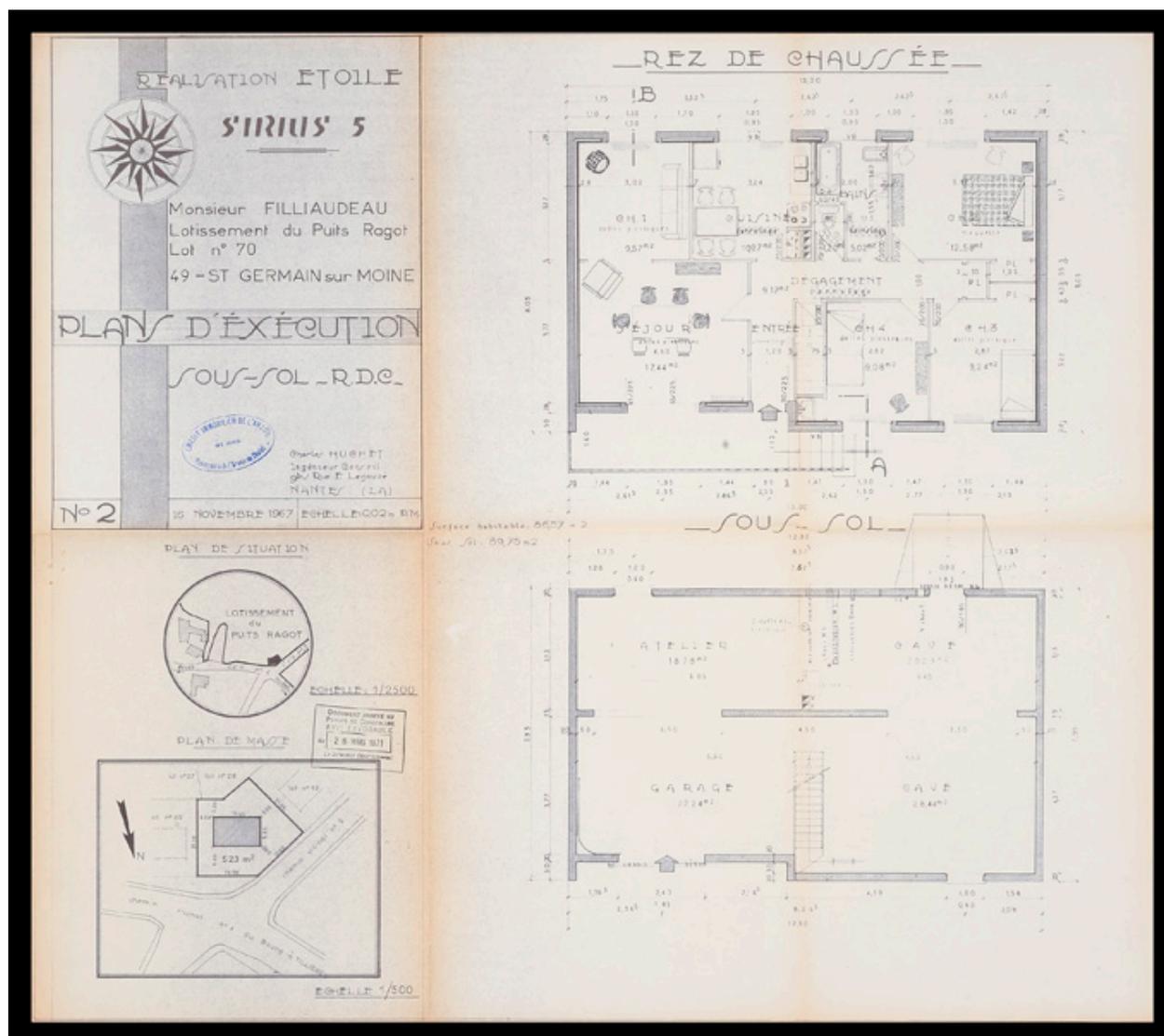
- **lotissement du Puits Ragot**  
-plan, 1971  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 2T 3/10

IVR52\_20114900950NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : Charles Huchet

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan de la maison de Daniel Filliaudeau, ouvrier pour le Groupe Gep, dans le lotissement du Puits Ragot.

Référence du document reproduit :

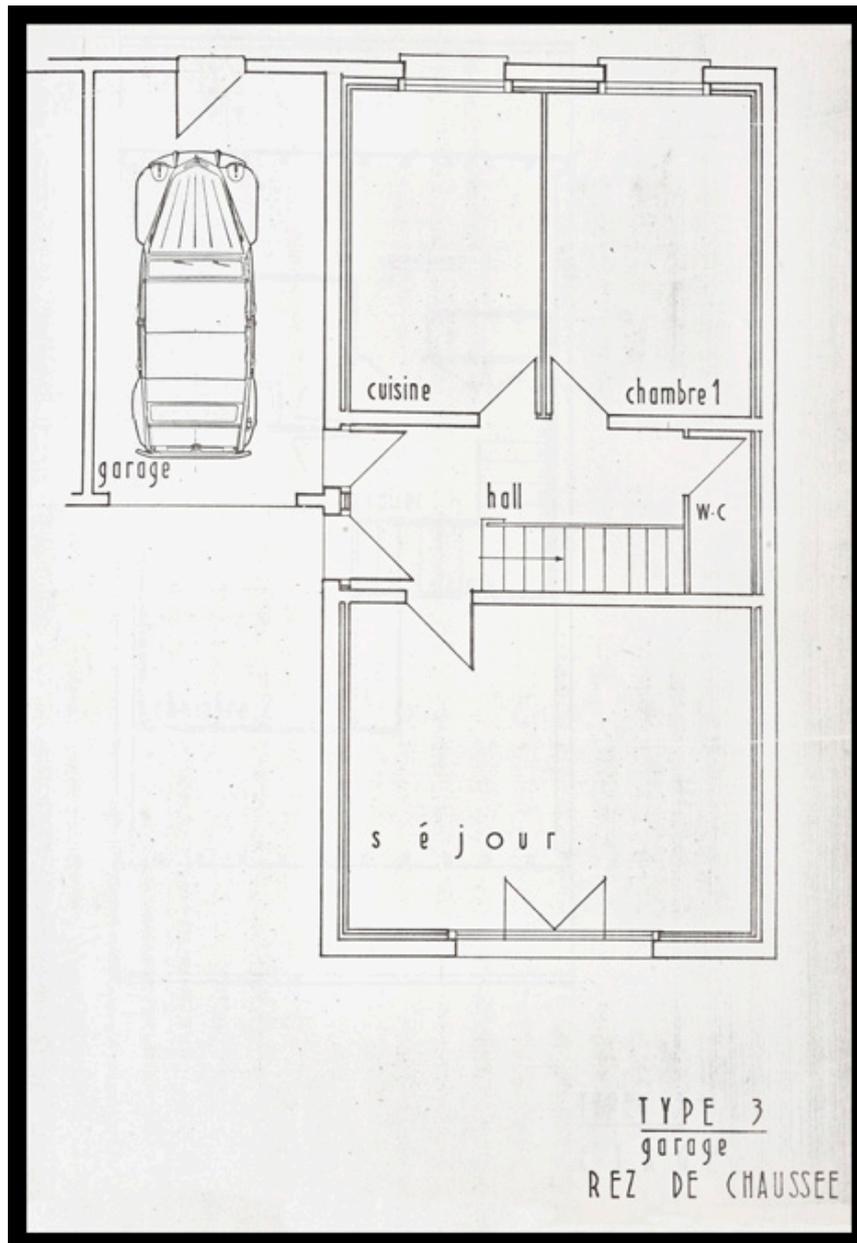
- **lotissement du Puits Ragot**  
-plan, 1971  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 2T 3/10

IVR52\_20114900951NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Auteur du document reproduit : Charles Huchet

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du rez-de-chaussée d'une maison du Lotissement Eventard.

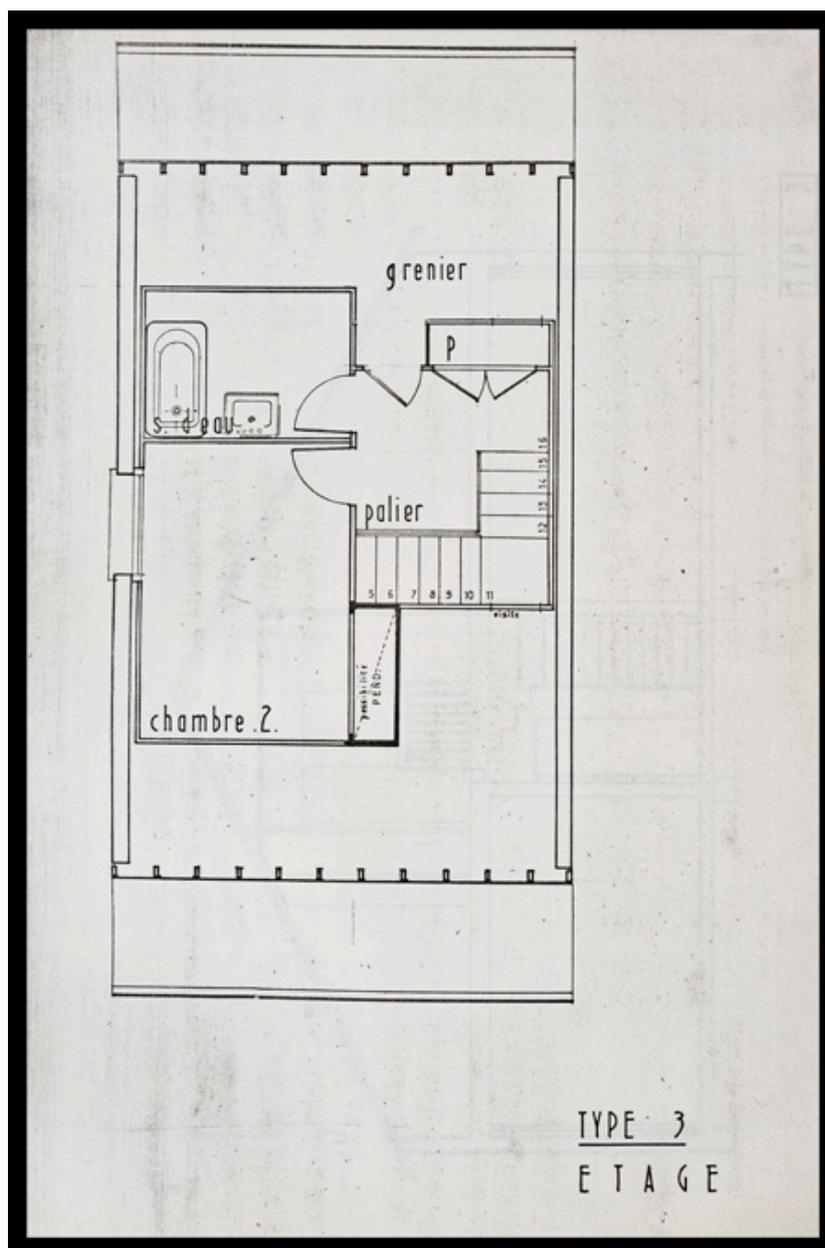
Référence du document reproduit :

- **Lotissement Eventard**  
-plan, 1975  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 10

IVR52\_20114900952NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan de l'étage d'une maison du Lotissement Eventard.

Référence du document reproduit :

- **Lotissement Eventard**  
-plan, 1975  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 10

IVR52\_20114900953NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Coupe d'une maison du Lotissement Eventard.

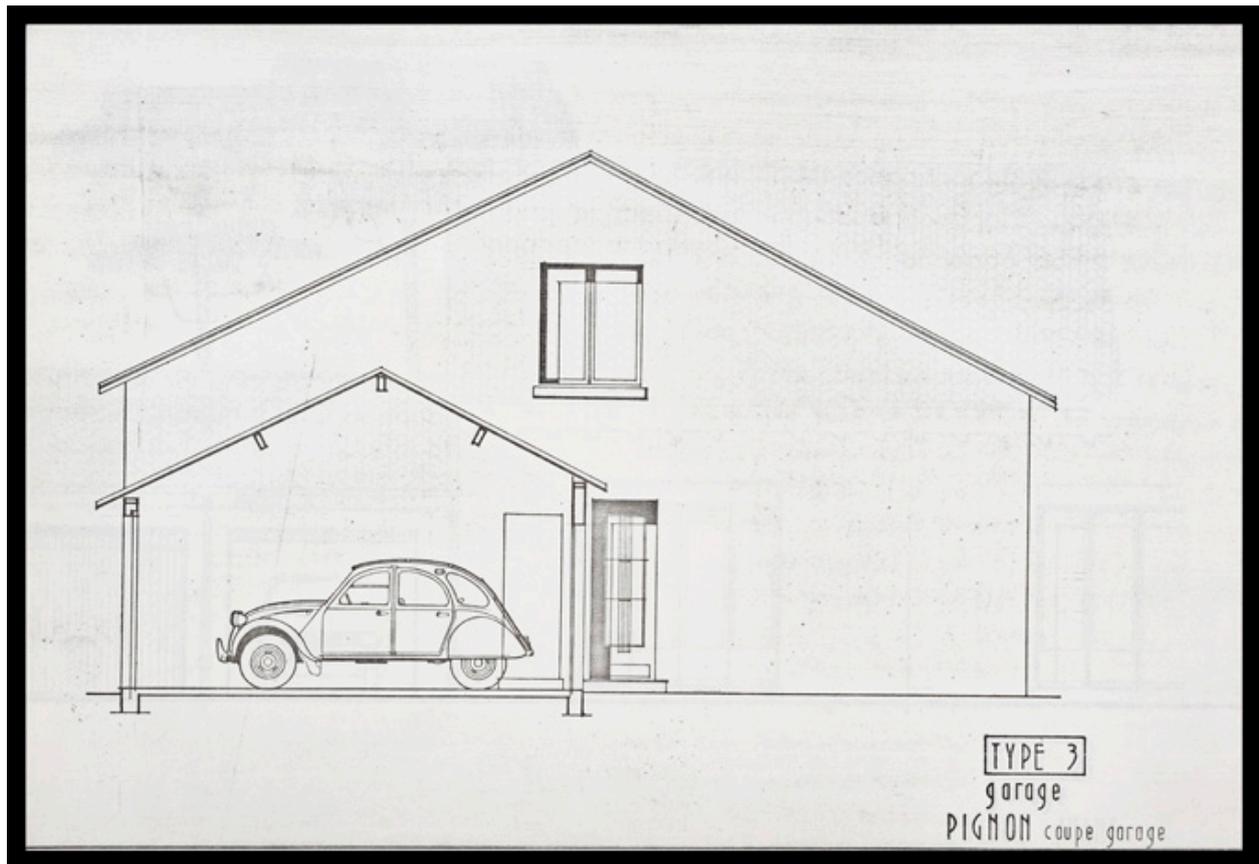
Référence du document reproduit :

- **Lotissement Eventard**  
-plan, 1975  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 10

IVR52\_20114900954NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Coupe d'une maison du Lotissement Eventard, avec garage.

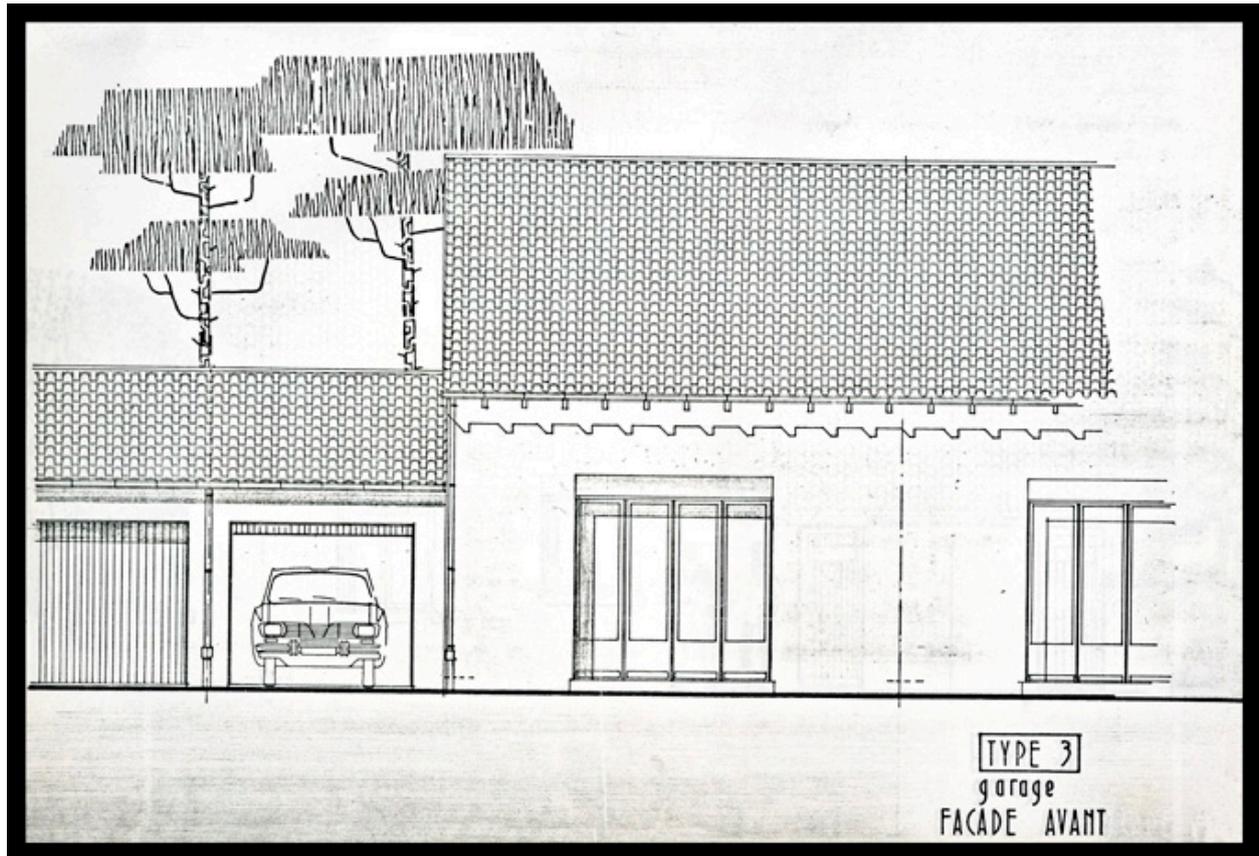
Référence du document reproduit :

- **Lotissement Eventard**  
-plan, 1975  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 10

IVR52\_20114900955NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation côté rue, d'une maison du Lotissement Eventard.

Référence du document reproduit :

- **Lotissement Eventard**  
-plan, 1975  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 10

IVR52\_20114900956NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation côté jardin, d'une maison du Lotissement Eventard.

Référence du document reproduit :

- **Lotissement Eventard**  
-plan, 1975  
Archives communales, Saint-Germain-sur-Moine : 3T 10

IVR52\_20114900957NUCAB

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives communales de Saint-Germain-sur-Moine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lotissement rue du Bocage.

IVR52\_20114900274NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Jardins des maisons du lotissement rue du Bocage.

IVR52\_20114900278NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Groupe d'habitations Pasquier Lotissement, 1 rue Beaumanoir.

IVR52\_20114900259NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lotissement Beauegard.

IVR52\_20114900272NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lotissement rue Beauregard.

IVR52\_20114900872NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Groupe d'habitations Pasquier Lotissement, 3 et 5 rue Beaumanoir.

IVR52\_20114900260NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Groupe d'habitations Pasquier Lotissement, rue de l'Eraudière.

IVR52\_20114900261NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Groupe d'habitations Pasquier Lotissement, rue de Bretagne.

IVR52\_20114900262NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lotissement du Puits Ragot, 32 rue de Bretagne.

IVR52\_20114900257NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lotissement du Puits Ragot, Les chalandonnettes.

IVR52\_20114900268NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lotissement du Puits Ragot, 28 rue de Bretagne.

IVR52\_20114900258NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lotissement du Puits Ragot, rue Blaise Pascale.

IVR52\_20114900266NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Lotissement Eventard.

IVR52\_20114900874NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le Lotissement Eventard.

IVR52\_20114900877NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
communication libre, reproduction soumise à autorisation